

**DOSSIER DE CANDIDATURE** **APPEL A PROPOSITIONS 2024**

**Volet B : Reconnaissance et animation de groupes Ecophyto 30 000 en PACA**

**Dépôt du dossier au plus tard le 19 avril 2024**

Dossier à adresser au format PDF à l’adresse : **ecophyto.draaf-paca@agriculture.gouv.fr**

|  |
| --- |
| **Structure porteuse de la demande : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** |
| **Intitulé du projet de groupe Ecophyto 30 000 : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** |

DOCUMENT 1 – Présentation du collectif et de son projet

DOCUMENT 2 – Lettre d’engagement de la structure porteuse du programme d’accompagnement

DOCUMENT 3 – Lettre d’engagement de l’animateur du collectif

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR À L’APPUI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Pièce jointe |
| Lorsque la demande est signée par une personne différente du représentant légal, le pouvoir habilitant le signataire à engager l’organisme demandeur |  |
| Les dossiers de chaque exploitation (description et engagement, cf. fichier Dossier exploitation) renseignés et signés par chaque exploitant |  |
| Une copie du récapitulatif de la demande d’aide (**et ses annexes**) transmise à l’Agence de l’Eau (portail [**https://aides.eaurmc.fr/Tsa/#/login**](https://aides.eaurmc.fr/Tsa/#/login)) |  |
| Le cas échéant l’attestation de non récupération de la TVA |  |
| Les documents justifiant du financement ou de la demande de financement à d’autres organismes |  |
| L’extrait K-bis indiquant le N° de SIRET de la structure bénéficiaire |  |
| Les CV des personnels mobilisés accompagnés de leur bulletin de salaire du mois de décembre de l’année précédente ou la fiche de poste dans le cas d’un recrutement à finaliser |  |
| Le relevé d’identité bancaire |  |
| Pour les associations loi 1901 le formulaire CERFA n°12156\*05 dûment complété |  |
| Pour un projet de collectif 30 000 issu d’une phase d’émergence, le bilan de la phase d’émergence |  |
| Pour un collectif 30 000 demandant à être reconduit pour une nouvelle période de trois ans, le bilan final de la période précédente ou, à défaut, le dernier bilan annuel |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Appel à projets 2024Reconnaissance/animation groupes Ecophyto 30 000 | Dossier de candidature - DOCUMENT 1 : **DESCRIPTION du projet collectif et de son animation**  |
| **1. Informations générales****1.1 Structure porteuse du programme d’accompagnement :** NOM : Raison sociale : N° Siret : Statut juridique :Principaux domaines d’intervention de la structure : Adresse postale : Courriel : Nom, prénom et fonction du représentant légal :  |
| **1.2 Projet du collectif :**  |
| Responsable du collectif (si collectif existant avec structure juridique)Nom et prénom : Tél :Adresse courriel :Adresse postale :Fonction : | Animateur (structure accompagnatrice)[[1]](#footnote-1)Nom et prénom :Tél :Adresse courriel :Adresse postale :Fonction :  |
| Calendrier prévisionnel de mise en œuvre des actions faisant l’objet de la demande de subvention *(rappel : le programme doit durer 3 ans)* Date de début : Date de fin :  |
| Montant de la subvention sollicitée :  | Budget total des actions d’animation et d’appui technique :  |
| Total des autres subventions animation et appui technique acquises ou envisagées :  |

**2. Liste des exploitations agricoles demandant à s’engager :**

|  |  |
| --- | --- |
| Description des exploitations | Utilisation actuelle en produits phytopharmaceutiques |
| **Nom de l’exploitation / Raison sociale** | **Statut juridique** | **NOM- Prénom**(de l’exploitant référent si société) | Commune du siège d’exploitation | Production(s) végétale(s)principales | SAU totale (ha) | SAU ateliers engagés 30 000 | IFT Herbicides | Dont glyphosate | IFT Fongicides | IFT Insecticides | Total IFT hors biocontrôle | IFT biocontrôle |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

**3. Résumé du projet**

***Le texte ci-dessous a vocation à présenter le collectif et son projet, s’il est reconnu comme groupe 30 000 Ecophyto. Il pourra être utilisé notamment pour présenter le groupe sur le site internet national présentant les groupes d’agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique.***

***Maximun 2000 caractères***

**4. Présentation du programme d'accompagnement et des modalités de suivi**

**4.1. Territoire concerné par le programme d'actions et dans lequel se situent les exploitations membres du collectif candidat**

Dénomination et localisation du territoire concerné par le projet (une carte est à fournir dans cette partie ou en pièce jointe au dossier) :

Localisation des exploitations membres du collectif dans ce territoire concerné par le projet (une carte est à fournir dans cette partie ou en pièce jointe au dossier) :

Caractéristiques générales du territoire (*filières et productions agricoles présentes*) :

Les enjeux sur les plans économique, environnemental et social (*préciser obligatoirement les zonages réglementaires sur le plan environnemental [aire d’alimentation de captage, zone vulnérable, …] ; préciser d’autres zonages (signes de qualité...) le cas échéant*) :

Les enjeux du territoire par rapport aux produits phytopharmaceutiques :

Un ou des réseaux DEPHY sont-ils présents sur le territoire du projet ? Si oui lesquels et quels liens sont envisagés avec eux?

**4.2. Le collectif et son programme d'actions**

Composition du collectif (*structures, membres*), sa cohérence (*humaine, géographique..*.), les rôles respectifs éventuels en son sein, les complémentarités … :

Présenter les problématiques à l’origine du projet, notamment les problématiques de protection des cultures vis-à-vis des maladies, ravageurs et adventices de la filière concernée et le cas échéant les autres motivations du collectif :

Présenter les objectifs du projet en matière de performances des exploitations (*si possible aux plans économique, environnemental et social*). Préciser en particulier l’objectif de réduction de l’utilisation des produits phytopharmaceutiques visé par le collectif :

Décrire le projet collectif et notamment les différentes actions envisagées sur la durée du programme (3 ans) :

Préciser les résultats attendus du point de vue qualitatif et quantitatif :

**4.3. Les projets individuels des exploitations du collectif**

Décrire de façon synthétique pour chaque exploitation engagée sa situation actuelle (*système d’exploitation, pratiques actuelles...*), les actions qu’elle envisage en déclinaison du projet collectif pour réduire son utilisation de produits phytopharmaceutiques et les objectifs individuels (*un paragraphe par exploitation*) :

**4.4.** **Partenariats mobilisés pour la mise en œuvre du projet**

Lister les différents partenaires mobilisés dans la réalisation du projet (*acteurs des filières, des territoires, de la société civile, de l’enseignement agricole, autre…*), l’objet de ce partenariat (*rôle du partenaire*).

Expliquer en quoi chaque partenaire mobilisé peut faciliter l'atteinte des objectifs du collectif.

**4.5. Suivi du programme d'accompagnement et du plan d'actions : bilans annuels et final**

Les indicateurs de suivi seront portés au bilan transmis annuellement à la DRAAF. Ces indicateurs portent sur l’activité du collectif, sur les moyens et les résultats.

- Préciser les indicateurs prévisionnels de **l'activité du collectif** :

 - nombre annuel de **réunions collectives** : /an et taux de participation des agriculteurs : %

- nombre de **suivis individuels** des membres du groupe : /an

- nombre de **formations** dédiées aux membres du groupe : /an

- nombre **d’actions/visites** de démonstration (pour découvrir un nouveau matériel, tester, approfondir un thème, échanger avec un spécialiste…) : /an

- nombre de **rencontres avec d’autres collectifs** dont DEPHY, autre 30 000, GIEE : /an

- autre (préciser) :

- Concernant les indicateurs **de moyens,** préciser parmi la liste des douze leviers ci-dessous, ceux-que le collectif envisage de mobiliser en cochant la case qui les précède et en précisant au-dessous les actions envisagées :

 *Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Modification importante du système de production vers un système plus économe (réorientation de productions entraînant la reconception de l'assolement…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques (implantation de couverts, faux-semis, destruction des résidus, paillage, enherbement du rang ou de l'inter-rang…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Maîtrise des adventices et maladies par lutte physique (désherbage mécanique, destruction thermique, travail du sol : binage, enfouissement…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Maîtrise des adventices par adaptation des conditions de semis (date, densité…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Protection contre les ravageurs par lutte physique (voile, filets…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Maîtrise des maladies par gestion du développement végétatif (taille éclaircissage, effeuillage…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Maîtrise des ravageurs et des maladies par lutte biologique et biocontrôle (confusion sexuelle, lâcher de macro-organismes, utilisation de substances d’origine naturelle…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Réduction des intrants par modification de l'itinéraire technique (réduction des doses, suppression d'un passage, ajustement de la fertilisation ou de l'irrigation pour améliorer l'état sanitaire…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Réduction des intrants par recours à de nouveaux équipements plus performants (matériel de précision, nouvel outil d'aide à la décision, pour cultures pérennes : traitement confiné, panneaux récupérateurs…) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Réduction d'intrants par utilisation de semences et matériel végétal adaptés (choix de variétés, porte-greffes, clones peu sensibles aux agressions du fait de leur qualité sanitaire ou de leurs caractéristiques physiologiques ; recours à des semences non traitées...) ;*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

 *Réduction d'intrants par utilisation des mécanismes de régulation naturelle (développement d'éléments naturels du paysage pour favoriser le développement d'auxiliaires, plantation de haies, agroforesterie, développement de réservoirs de biodiversité, sols vivants...)*

*Action(s) envisagée(s) :*

*Pourcentage d’exploitations concernées : \_\_%*

- Indicateurs **de résultat** *:*

**Le suivi de** **l’évolution des IFT** (herbicides, dont glyphosate, fongicides, insecticides, total hors biocontrôle et biocontrôle) constitue **un indicateur de résultat obligatoire**. Préciser les objectifs de diminution (*hors biocontrôle*) et éventuellement d’augmentation (*biocontrôle*) que le collectif se fixe sur la durée du projet :

Préciser les **autres indicateurs de résultat** « environnementaux » que le collectif retient et l’objectif prévisionnel chiffré qu’il se fixe pour chacun d’entre eux pour la durée du projet (*évolution classe de toxicité des substances actives utilisées, certification AB et/ou HVE, création d’infrastructures agro-écologiques, augmentation de l’enherbement…*) :

Indiquer l’/les indicateur/s d’impact économique et social du projet que le collectif propose de suivre :

**4.6. Capitalisation et valorisation**

Préciser les actions de capitalisation et de valorisation des résultats du collectif à savoir les modalités envisagées (*vidéos, site internet, réseaux sociaux, journées de démonstration, séminaires…*) et les publics visés (*autres exploitations ou autres collectifs, enseignement agricole, autres réseaux agricoles, animateurs de démarches territoriales, ...*).

NB : les collectifs 30 000 sont invités notamment à alimenter via la CRA et l’APCA, le site internet « collectifs-agroecologie.fr » par les différents supports qu’ils produisent *(fiches type « pratiques remarquables » ou « trajectoire », videos, autres supports…)* :

**5. Compétences et expériences de la structure et de l'animateur pour l'animation et l'agroécologie**

**Structure**

Structure dans laquelle l'animateur exerce, préciser si elle est la structure porteuse du programme d'accompagnement :

Actions prévues par la structure pour accompagner l'animateur dans la réalisation de ses missions pour le collectif candidat (*préciser la nature et l'échéance prévue*) :

**Animateur**

Nature du contrat de l'animateur dans la structure (*s'il ne s'agit pas d'un CDI, préciser la nature et la durée du contrat*) :

Statut et missions de l'animateur dans la structure (*responsable d'unité ou d’équipe, conseiller, expert...*) :

Principales compétences acquises par l'animateur pour l'animation de groupes, préciser comment elles ont été acquises (*expérience, formations, échanges de pratiques, missions d'ingénieur réseau DEPHY...*) :

Principales compétences acquises par l'animateur pour l'accompagnement des agriculteurs dans l'agro-écologie et la réduction des produits phytopharmaceutiques, préciser comment elles ont été acquises (*expérience, formations, échanges de pratiques, missions d'ingénieur réseau DEPHY..*.) :

Principales motivations de l'animateur pour candidater à l'accompagnement d'un collectif contribuant à l'action "30 000" du plan Ecophyto II+ :

Commentaires supplémentaires :

**6. Contenu prévisionnel du plan d'actions**

Le programme comporte des actions qui concourent à l'atteinte des objectifs du collectif. Ces actions, de nature différente, doivent permettre d'initier une réflexion sur les changements de pratiques et conduire à une transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques.

Il doit présenter les **actions contribuant à la vie du collectif (***ex réunions collectives, visites de terrain, rencontres individuelles des exploitants du groupe, rencontres avec d’autres collectifs…),* les **actions contribuant à la mise en œuvre concrète du projet *(****ex calculs des IFT, leviers innovants, introduction d'une nouvelle culture, techniques de biocontrôle, expérimentation de terrain, investissements en matériel, …)* et les **actions de bilan ou de valorisation/capitalisation** *(établissement des bilans annuels à adresser à la DRAAF, élaboration de documents à destination des autres agriculteurs ou collectifs, documents de communication…).*

|  |
| --- |
|  |
| N° de l'action | Intitulé de l'action | Contenu de l'action *(en quoi elle consiste)* | Temps passé *(si réalisé en interne)* | Nature des dépenses annexes | Montants des dépenses annexes | Objectifs ou résultats attendus | Acteurs impliqués et rôle de chacun | Produits ou livrables prévus | Echéance |
| 1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ... |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| *X* | *Capitalisation* | *Réalisation de supports de capitalisation pour diffusion internet* | *2 X Nbre de supports* | *Préciser* | *Préciser* | *Diffuser les résultats via internet* | *Animateur et membres du collectif* | *1 ou plusieurs supports* | *Préciser* |
| *Y* | *Bilan annuel* | *Rédaction des bilans annuels (selon modèle régional) à adresser à la DRAAF* | *1,5 X 3* |  |  | *Réaliser les bilans attendus par la DRAAF* | *Animateur* | *3 bilans* | *Fin mars de chaque année* |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | Total en jours : |  | Total en € : |  |  |  |  |

**7. Plan de financement prévisionnel du programme d'accompagnement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Financeurs** | **Montant de la contribution** | **% du total** |
| **Subvention demandée à l’Agence de l’eau** (rappel : maximum 70%) |  € | % |
| **Collectivités territoriales : préciser** | € | % |
| **Autres (Europe, privés…) : préciser** | € | % |
| **Autofinancement** | € | % |
| **Total** | € |  |

Date :

Signature

(*avec mention du nom, du prénom et du statut du signataire*)

Je soussigné (*nom et prénom du représentant légal*) :

- certifie :

* avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
* l’exactitude de l’ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;

- m’engage à :

* réaliser le programme d'accompagnement présenté pour solliciter la labellisation « groupe 30 000 »;
* informer la DRAAF de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes, en particulier de tout changement lié à l’animateur, la personne morale, aux exploitants engagés, au territoire concerné, à la durée du projet et aux actions engagées.

Mentions légales :

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à instruire le dossier de demande de labellisation "groupe 30 000".

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire.

Fait à \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ le \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

**Signature du demandeur + cachet de la structure**

(*avecmention du nom, prénom et statut du signataire*)

DOCUMENT 2

**Engagement de la structure porteuse**

Je soussigné(e), ....................................................(*nom, prénom*),

représentant la structure................................... (*nom et adresse*),

en tant que ...............................................................(*fonction du signataire dans la structure*),

m'engage dans le cadre de l'action "30 000 " du plan Ecophyto II+ en PACA,

à remplir les missions suivantes :

• accorder le temps d'animation identifié dans le dossier de candidature à .................................(*nom, prénom de l'animateur, missions dans la structure*) afin que cette personne puisse mettre en œuvre le programme d'accompagnement et le plan d'actions tels que prévus dans le dossier de candidature, et ce sur la durée prévue du projet ;

• m'assurer que l'animateur mette en œuvre le programme d'accompagnement et le plan d'actions tels que prévus dans le dossier de candidature du collectif avec l’appui des autres agents de la structure identifiés dans le projet ;

• permettre à l'animateur d'acquérir, si besoin, des compétences supplémentaires liées à la mise en œuvre du programme d'accompagnement ;

• capitaliser et valoriser les résultats du collectif 30 000 en particulier en alimentant, via la CRA et l’APCA, le site internet « collectifs-agroecologie.fr » des différents supports produits par le collectif (*fiches pratiques remarquables, fiches trajectoire, videos, autres supports…*);

• transmettre à la DRAAF le bilan annuel selon le modèle arrêté régionalement pour le suivi des groupes 30000 ;

• favoriser et faciliter les relations entre le collectif animé par ..........(*nom, prénom*) et les autres collectifs animés par ma structure ou ceux présents sur le territoire.

Fait à ..................... le .......................…

Signature et cachet de la structure

DOCUMENT 3

**Engagement de l'animateur**

Je soussigné(e), ....................................................(*nom, prénom*)

……………...(*fonction*) dans la structure ………………………... (*nom et adresse*)

animateur du collectif candidat à la labellisation « groupe 30 000 » ,

m'engage dans le cadre de l'action "30 000" du plan Ecophyto II+ en PACA, à remplir les missions suivantes :

• mettre en œuvre le programme d’accompagnement et le plan d'actions tels que prévus dans le dossier de candidature du collectif, sur la durée prévue du projet ;

• consacrer le nombre de jours prévus dans le dossier de candidature du collectif, à cette mise en œuvre, sur la durée prévue du projet ;

• acquérir si besoin des compétences supplémentaires liées à la mise en œuvre du programme d'accompagnement avec l’appui des autres agents de la structure identifiés dans le projet;

• capitaliser et valoriser les résultats du collectif 30 000 en particulier en alimentant, via la CRA et l’APCA, le site internet collectifs-agroecologie.fr des différents supports produits par le collectif (*fiches pratiques remarquables, fiches trajectoire, videos, autres supports*, …);

• transmettre à la DRAAF le bilan annuel selon le modèle arrêté régionalement pour le suivi des groupes 30 000 ;

• informer sans délai la DRAAF des modifications importantes du projet en particulier celles relatives à la composition du collectif.

Fait à ..................... le .......................…

Signature

1. L’animateur est l’interlocuteur unique de l'administration pour le dépôt des dossiers ainsi que pour toute question concernant le projet [↑](#footnote-ref-1)